

**VERSION CORRIGÉE**

**ALLOCUTION DE  
M. REID MORDEN,  
SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
LORS DU LANCEMENT DU  
MOIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES**

**OTTAWA (Ontario)  
Le 5 octobre 1993**

Bonjour.

Je suis heureux de me joindre à vous pour lancer le deuxième Mois de l'histoire des femmes. C'est l'occasion par excellence de souligner l'apport des femmes, tant au pays qu'au sein du ministère, et de reconnaître que leurs réalisations, que ce soit comme employées, conjointes ou personnes à charge, constituent un élément essentiel de notre héritage.

En 1909, Agnes McCloskey a été l'une des trois premières femmes à se joindre aux Affaires extérieures, à titre de dactylographe. C'était tout un exploit dans un ministère qui, à l'époque, n'embauchait que des hommes à des postes d'agents. Cette pratique n'a changé qu'à la fin des années 1940.

Des femmes telles Margaret Meagher et Pamela McDougall ne se sont pas laissées intimider par le refus du ministère de les engager comme agent, et ont commencé leur carrière en tant que commis pour ensuite gravir les échelons et devenir ambassadeurs. Pamela, qui a occupé des postes de sous-ministre ailleurs dans la fonction publique, a apporté une dernière contribution au ministère en présidant la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur, qui a produit un rapport précurseur dont les recommandations sont, encore aujourd'hui, mises en application.

En 1943, Agnes McCloskey devenait la première femme à représenter le Canada à l'étranger en tant que vice-consul au consulat général à New York. En 1947, six femmes accédaient à des postes d'agents du service extérieur; cinq d'entre elles, dont Marjorie McKenzie et Margaret Meagher, étaient des commis du ministère, promues au niveau FSO 2. La sixième, Marion MacPherson, a été la première femme recrutée en tant qu'agent à l'extérieur du ministère.

En 1954, Elizabeth MacCallum était nommée chargée d'affaires à Beyrouth, au Liban, et devenait ainsi la première femme à diriger une mission diplomatique canadienne. Lors de sa nomination à Tel-Aviv, en 1958, Margaret Meagher devenait la première femme à représenter le Canada en tant qu'ambassadrice. Plus de 25 ans après, il n'y avait que deux femmes chefs de mission — Irene Johnson à Philadelphie et Elsa Amadio à Milan. Leur nombre s'est accru un peu plus rapidement après 1984 et, en 1989, 13 femmes dirigeaient des missions à l'étranger. Ce nombre est demeuré à peu près le même depuis lors.

Des progrès ont certainement été réalisés, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir avant que le nombre de femmes chefs de mission et occupant des postes de direction à l'administration centrale soit proportionnel à leur représentation au sein du ministère et, ce qui est plus important, soit en rapport avec la contribution qu'elles ont apportée et qu'elles apportent encore au ministère.

Le dossier du ministère n'a pas été très reluisant lorsqu'il s'est agi de nommer des femmes à des postes de sous-ministre adjoint ou de niveau supérieur à

l'administration centrale. Sylvia Ostry a été la première femme sous-ministre du Commerce extérieur en 1984.

Margaret Catley Carlson, qui s'est jointe aux Affaires extérieures en 1966, a été en 1970 la première agente du service extérieur à ne pas démissionner en épousant un collègue du ministère. Elle a, par la suite, poursuivi sa carrière à l'extérieur du ministère, d'abord en tant que présidente de l'Agence canadienne de développement international et ensuite comme sous-ministre de Santé et Bien-être social Canada. Elle s'est installée à New York plus tôt cette année pour assumer la présidence du Population Council.

Au nombre des femmes qui ont occupé des postes de sous-ministre adjoint, mentionnons Louise Fréchette, qui est devenue par la suite la première ambassadeur et représentante permanente du Canada auprès des Nations Unies en 1991. Jean McCloskey a été la première femme à occuper le poste de sous-ministre adjoint du Secteur de l'Asie et du Pacifique. Elle a, par la suite, été nommée présidente d'Investissement Canada et est récemment devenue sous-ministre déléguée au ministère des Finances.

Aujourd'hui, les femmes oeuvrant à Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada partagent la détermination des femmes que je viens de mentionner et de nombreuses autres qui ont fait leur marque au fil des années. Leur détermination nous a sensibilisés aux stéréotypes fondés sur le sexe et aux problèmes de discrimination. Les femmes de notre ministère ont apporté une contribution historique au développement social et économique du Canada par leur travail qu'il soit rémunéré ou non. Mais bon nombre de leurs réalisations n'ont pas été reconnues, demeurent inconnues ou ont été passées sous silence dans nos livres d'histoire, ou même dans la petite histoire du ministère!

Le but visé à l'occasion du Mois de l'histoire des femmes est de redonner aux femmes la place qui leur revient dans l'histoire. Par le thème de cette année, Les femmes et le travail : reconnaissons leur contribution, nous souhaitons également souligner l'importance d'une participation de plus en plus grande des femmes à tous les niveaux des effectifs du ministère, et la nécessité de trouver des façons innovatrices de concilier carrière et obligations familiales. Le thème souligne aussi le fait qu'il faut mieux comprendre les réalisations des femmes et leur accorder une plus grande valeur.

Cette commémoration nous rappelle de façon tangible que le Canada est un chef de file de la promotion de l'égalité de la femme. Le Canada a largement contribué à l'élaboration des stratégies de promotion de la femme lors de la Conférence mondiale de 1985 sur les femmes. Il joue d'ailleurs toujours un rôle de premier plan sur les tribunes internationales en exerçant des pressions pour l'adoption de mesures en faveur des femmes.

Aujourd'hui, dans notre pays, les femmes sont sur le marché du travail pour y rester et elles y exercent une forte influence. Elles représentent 45 p. 100 de la population active du Canada et près de la moitié des effectifs du ministère. Elles ont été responsables des trois quarts de la croissance de l'emploi au Canada entre 1975 et 1991.

Plus près de nous, je tiens à vous rappeler que j'ai annoncé, en avril dernier, le lancement d'une stratégie d'équité en matière d'emploi conçue précisément pour régler les questions importantes pour les femmes et corriger le déséquilibre entre les deux sexes au sein du ministère. J'ai donc créé un Comité consultatif chargé d'examiner tous les aspects de l'équité en matière d'emploi.

Ce comité, dirigé par Barry Carin, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique économique et de la compétitivité du commerce, compte des membres provenant de tous les groupes du ministère. On y trouve aussi des représentants d'autres ministères et du secteur privé, ce qui nous permet de bénéficier de l'expérience d'autres milieux et des solutions qu'ils ont proposées au regard de ces questions. Le mandat du comité n'est pas uniquement d'étudier les problèmes, mais aussi de proposer des idées dynamiques et innovatrices pour favoriser l'avancement des femmes au sein du ministère. J'encourage les employés intéressés à soumettre leurs observations ou leurs questions à l'Unité d'équité en matière d'emploi, ou à Barry. Je compte recevoir sous peu les recommandations du groupe consultatif.

Jusqu'à présent, les progrès réalisés dans la recherche de l'égalité des chances au travail ont été caractérisés par des périodes d'essor et des retours en arrière pour les femmes sur le marché du travail; ceci a eu pour effet de faire avancer ou de freiner des générations entières de femmes ou des groupes de femmes occupant des emplois particuliers.

Au Canada et ailleurs, les femmes ont dû faire face, pendant des décennies, à d'énormes difficultés lorsqu'elles ont commencé à entrer sur le marché du travail. Souvent, les seules carrières possibles étaient un prolongement de leur rôle au foyer — enseignantes, infirmières — et ce, à des salaires très inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

Malgré cela, elles commencent clairement à briser les barrières qui ont entravé leur pleine accession à des professions et à des niveaux dominés par les hommes, notamment au sein du service extérieur et du groupe de direction. Les femmes qui luttent pour éliminer ces obstacles sont des pionnières modernes.

Comme je l'ai déjà mentionné, les premières femmes à se joindre aux Affaires extérieures étaient embauchées comme commis, même si elles remplissaient en fait des fonctions d'agents. À l'époque, cela n'était pas considéré comme inhabituel ou injuste. Il était aussi courant de demander aux employées permutantes qui se mariaient de démissionner, même si leur conjoint était disposé à les accompagner, de

mettre leur propre carrière en veilleuse et d'offrir le soutien attendu du conjoint d'un employé permutant. Bon nombre d'employées bien en vue du ministère ont débuté comme membres du groupe du soutien administratif. La photo de certaines de ces femmes est d'ailleurs présentée dans l'exposition. Elles font partie intégrante de la petite et de la grande histoire du ministère.

L'acceptation des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes est un phénomène malheureusement assez récent au sein du service extérieur. Mais il ne faut pas oublier qu'en dépit d'une plus grande souplesse en milieu de travail, le maintien d'un juste équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales demeure un véritable défi, particulièrement dans le service extérieur.

Le Mois de l'histoire des femmes nous permet, à mes collègues et à moi-même, de reconnaître l'influence des femmes au ministère, que ce soit comme employées ou en tant que conjointes de membres du personnel du service extérieur.

En l'honneur des femmes, je vous invite à vous joindre à moi pour célébrer leurs réalisations en visitant l'exposition de photos, en lisant les documents offerts aux kiosques et en regardant l'enregistrement vidéo. Je vous encourage aussi à participer aux autres activités prévues en octobre pour marquer le Mois de l'histoire des femmes, notamment les deux projections de films et de vidéos, les 8 et 22 octobre, la discussion du 18 octobre, qui portera sur l'évolution du rôle des femmes au sein du ministère, et le petit déjeuner-causerie avec Pamela McDougall, le 29 octobre.

Nous avons, en tant qu'employeur juste et équitable, fait un certain progrès au cours des dernières années. Il nous reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir pour faire avancer la cause des femmes. Je compte voir à ce que nous réalisions ces progrès, et j'attends et j'exige le même engagement de la part de tous les membres du ministère.

Bien que j'aie au départ mentionné les employées, je tiens à rendre hommage à toutes les femmes qui, à l'étranger, participent aux activités exigeantes dont nos employés sur place doivent s'acquitter. Je tiens aussi à souligner l'appui inestimable que la simple présence des conjoints et des personnes à charge représente pour les employés.

En terminant, je tiens à souligner la présence de représentantes de l'Institut canadien de recherches sur les femmes, du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, du Programme d'études de la femme de l'Université d'Ottawa, des Archives canadiennes des mouvements des femmes, de l'Association de la communauté du service extérieur et de l'Association professionnelle des agents du service extérieur, et la participation de ces organismes au Mois de l'histoire des femmes à Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Je tiens à les remercier de leur généreuse contribution et de leur appui enthousiaste.

Merci à tous.